

**- RAPPORT MORAL DU PRESIDENT -
ASSEMBLEE GENERALE DU CROS BRETAGNE
QUIMPER - LE 5 MARS 2011**

Mesdames, Messieurs, chers amis sportifs,

Il y a un an nous étions rassemblés à Ploërmel dans la nouvelle et magnifique salle des sports de combat réalisée dans le cadre de l'intercommunalité du Pays.

Aujourd'hui, et très nombreux, ce dont je vous remercie, vous prouvez ainsi votre attachement au sport breton, nous voici dans la maison départementale des sports de Quimper, au service du sport finistérien, piloté par le CDOS 29, dont je remercie le président Yvon CLEGUER d'avoir permis ce rassemblement annuel et statutaire si important pour nous car, s'il nous permet de vous présenter notre bilan des actions de l'année écoulée, c'est aussi un moment d'échanges et d'écoute que nous chercherons toujours à privilégier.

Ces deux réalisations sont la preuve que lorsque les bonnes volontés, les volontés tout court, veulent bien s'unir dans l'intérêt commun, il est possible de mettre à disposition du mouvement associatif sportif des outils remarquables à vocation éducative au bénéfice et au service de toutes les populations. Merci donc à tous ceux et celles qui ont compris que d'investir dans l'éducatif n'était pas de pure perte.

Je ne vous ferai pas un rapport moral exhaustif de l'ensemble des actions menées par le CROS depuis un an, ce serait trop long. Les rapporteurs de commissions qui vont suivre vous permettront d'avoir une vue plus globale de notre activité au quotidien. De plus, vous avez en votre possession le document de l'assemblée générale avec tous les rapports. Vous l'avez certainement bien lu. Si ce n'est le cas vous ne manquerez pas de le faire.

Quelques points importants doivent être soulignés, ce sont ceux qui nous préoccupent régulièrement et dont l'incidence pour l'avenir est notoire. Nous devons nous y attarder.

Je commencerai par la fameuse R.G.P.P. dont on vous rabat les oreilles depuis plus d'un an d'ailleurs. Vous avez pu suivre l'évolution de l'application de cette réforme tout au long de l'année écoulée puisque nous sommes tous impactés par cela et nous en débattons régulièrement lors de nos rencontres, dans la lettre du CROS que vous avez plaisir à lire j'en suis convaincu.

Cette R.G.P.P. nous l'avons subie, et ce n'est pas fini, en Bretagne sur deux plans. Un plan général qui a fait que notre direction régionale jeunesse et sports est devenue en plus cohésion sociale. Au plan régional notre partenaire reste bien identifié et nous avons eu la chance d'avoir un directeur jeunesse et sports confirmé dans ses fonctions, ainsi qu'un directeur du pôle sport issu aussi de ce ministère ce qui facilite les relations.

Par contre ce n'est pas forcément le cas dans les directions départementales. Et si nous, têtes de réseau régional, nous ne sommes pas forcément en prise directe avec ces institutions départementales, nos collègues des CDOS le sont, ainsi que vos comités départementaux et donc les clubs de toute la Bretagne. Nous l'avons souligné à maintes reprises c'est une réforme purement comptable qui positionne quand même le périmètre régional en premier par rapport au périmètre départemental puisque nous n'avons plus de DDJS, mais des DDJSCS et aussi des D.D.I. dans lesquelles sont fondues les missions que nous appelions Jeunesse et Sports.

Cette RGPP continue insidieusement à faire du mal, je viens d'ailleurs de l'écrire dans la Lettre du CROS que vous recevrez au cours de la semaine prochaine. Nous avons pu en vérifier les méfaits lors de la dernière commission territoriale du CNDS au cours de laquelle les directions départementales ont cherché par tous les moyens à récupérer de l'argent du CNDS, donc celui du mouvement sportif afin de le fondre dans les actions de la cohésion sociale au détriment des clubs et des comités départementaux qui, nombreux désormais, ne voient plus la queue d'un centime.

Entendons nous bien, nous ne sommes pas contre les actions spécifiques de cohésion sociale, mais nous disons que c'est à l'état de mener ce genre d'actions avec son budget propre et ses cadres qualifiés. La cohésion sociale nous en faisons comme monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, et nous en faisons au quotidien quand vous accueillez au sein de vos clubs toutes les populations et leur permettez de pratiquer la discipline de leur choix au niveau qu'elles souhaitent.

Notre mission, pour le moment, je dis bien pour le moment, est bien de faire faire du sport à nos compatriotes. C'est cette mission, cette délégation de service public que le sport a reçu à la Libération. Nous le faisons tant et si bien en Bretagne que grâce à vous tous et toutes notre région est la plus sportive de France par son nombre de licenciés par rapport à la population. C'est bien dans vos articles 1 et 2 aussi de vos statuts qu'est précisé l'objet de votre association. Je vous invite à les

revisiter et les méditer, et vous comparerez avec le discours ambiant du moment, que ce n'est plus trop ce qu'on voudrait vous voir faire.

Je n'en veux pour preuve les propos récemment tenus par la directrice du cabinet de madame la Ministre des sports, Ministre de plein exercice je tiens à le préciser, qui disait que l'ancrage éducatif des APS n'était plus premier au sein du ministère et que le sport relevait avant tout de la santé et de la réparation sociale au sein bien sûr du concept de la cohésion sociale...

Nous voilà donc élus désormais au titre de « réparateurs sociaux », le sport à toutes les sauces et maintenant au chevet de notre société malade, en perte de repères. C'est bien connu depuis longtemps que quand cela va mal dans les quartiers on appelle le sport. Si vous avez suivi un récent rapport, j'en fais allusion dans la lettre du CROS, que j'ai mentionnée tout à l'heure, l'évaluation des actions sport dans les quartiers dits sensibles n'est guère positive. Et pour cause puisqu'il ne s'agit que de "coups" et que justement il n'y a pas de suivi et que faire faire du sport "aux pieds des tours" comme on dit, au public spécifique que vous connaissez c'est un autre métier que celui d'encadrer des jeunes volontaires, motivés, assidus et trouvant au sein de nos clubs une autre école de la vie quand ceux qui sont chargés de la dispenser obéissent à une éthique, une morale dirons nous, ce qui malheureusement n'est pas toujours le cas. Il ne faut pas non plus se voiler la face.

Devant cette évolution et les récentes déclarations, nos dirigeants nationaux, rencontrés pas plus tard que hier réagissent et je ne vous cache pas que c'est "hard", pour reprendre les propos d'un vice-président du CNOSF. D'autant plus "hard" que le récent questionnaire adressé aux fédérations sportives remet en cause à la fois le modèle sportif français que vous connaissez et également l'existence des cadres techniques. Il leur est même demandé de se prononcer sur « le sens de la délégation ». C'est à dire, le sport pour quoi faire, le mouvement sportif pour quoi faire ?

Excuser moi de commencer ce rapport du président par une note pessimiste, mais c'est l'actualité très chaude qui m'y contraint car ce dont je viens de vous parler nous intéresse tous, nous sommes des dirigeants régionaux et nous devons nous préparer à réagir car nous allons être rapidement confrontés à des conditions d'exercice de nos fonctions d'élus bénévoles totalement modifiées. Vous devrez sans doute revoir les articles 1 et 2 de vos statuts.

Cela nous l'avons déjà découvert en lisant la dernière note d'orientation

du CNDS. Toute aide financière sera conditionnée à un projet, à une civi-conditionnalité. Que le projet soit pris en compte, rien de plus normal, mais que ce projet vous soit imposé, c'est autre chose.

Si on pousse l'analyse un peu plus loin : ou vous avez de l'argent (fédérations un peu plus riches que les autres car médiatiquement assistées) et vous dites : « gardez vos petits sous et moi je fais de mon côté ce pour quoi j'ai été élu avec mes cadres formés pour une pratique bien définie », ou vous n'en avez pas (et pour en avoir, pauvre malheureux, vous passerez par l'instrumentalisation) et vous vous engagerez dans des actions purement sociales en direction uniquement des publics cibles, si vous en avez les moyens humains !

Nous irions donc vers deux formes de pratiques possibles. La dualisation : d'un côté ceux qui ont de l'argent et de l'autre ceux qui n'en n'ont pas. Et dans cette condition il n'y a plus d'égalité, ce n'est plus républicain ni démocratique, notre démocratie serait en danger. Ou alors on renverse la vapeur et nous jouons l'intégration, je reprends encore cette vieille formule de Coubertin : « Tous les sports pour tous ».

Nous sommes au moment où je vous parle devant cette situation. Elle est imposée par les réformes en cours, présentées comme des réformes de fonds, voire idéologiques, mais qu'on ne s'y trompe pas, il s'agit essentiellement de réformes purement comptables, nous allons le constater en parlant maintenant du Campus Sport de Bretagne.

Ainsi, nous allons pouvoir nous féliciter et d'être un peu moins pessimistes. Je vous fais grâce de l'historique de l'affaire. Suppression brutale de quelques CREPS en France dont Dinard au motif qu'ils ne répondent pas aux missions du sport de haut niveau. Réaction violente, aussi violente que celle de l'état qui supprime ces institutions sans en parler à personne, réaction du mouvement sportif bien sûr par votre serviteur d'abord un peu groggy d'apprendre cela par la presse, et de tous les acteurs intéressés par la sauvegarde de ce CREPS.

Au premier plan je mettrai bien sûr le président du Conseil régional qui immédiatement s'est engagé dans la sauvegarde du CREPS en déléguant à son vice-président Daniel GILLES le soin de fédérer toutes les parties prenantes. Et toutes les parties, de droite comme de gauche, se sont mises autour de la table et en une année et un peu plus, en respectant un calendrier draconien ont bâti ce que vous savez désormais le Campus de l'excellence sportive en Bretagne. On l'appellera désormais : le Campus Sport Breton.

Je tiens en votre nom à tous à remercier tous ceux et toutes celles qui

ont joué le jeu pour que la Bretagne ne soit pas exclue d'un dispositif indispensable pour le développement qualitatif et quantitatif du sport. Nous étions douze membres fondateurs, mais, sans le chef de file, le Conseil régional qui s'est engagé financièrement et de façon importante, rien n'aurait été possible. L'Etat a suivi et nous donne trois années pour réussir après la constitution du GIP qui va présider à la gouvernance de cette nouvelle institution. Un directeur est nommé, des groupes de travail fonctionnent déjà et surtout, surtout TOUS les emplois ont été sauvés, je crois même qu'il en sera créés quelques autres. Mais sachez qu'il s'agissait de 43 ou 44 emplois.

Ce Campus est le votre, le notre, à nous de le faire vivre, de se l'approprier, il a été fait pour vous, pour nos sportifs, sportives, cadres professionnels, bénévoles, pour toutes les formations. Nous sommes dès à présent observés avec attention. Nous servons un peu de laboratoire et ce qui va être réussi en Bretagne, car l'échec est impensable, pourrait servir d'exemple ailleurs. Encore une fois la Bretagne sera à l'avant garde de l'innovation!

Avec ce campus, une autre bonne nouvelle, effet collatéral de la création du GIP, la participation du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, membre fondateur du Campus, car Dinard est sur son territoire, c'est la création au sein du Campus, du stade d'athlétisme couvert tant attendu qui verra le jour au cours de l'année 2014. Stade d'athlétisme du type METZ, il sera implanté à Rennes dans le quartier de Villejean, près des facs, de la station de métro, de l'hôpital, du plateau technique, etc.

La constitution de ce campus pourrait préfigurer par ailleurs ce que nous appelons de nos vœux désormais, une nouvelle gouvernance du sport en région. Nous n'avons pour le moment qu'à nous féliciter de nos relations avec nos partenaires habituels que sont l'état et le conseil régional. Nous avons cheminé et travaillé ensemble pour la construction du GIP du campus et sur bien d'autres dossiers nous sommes ensemble autour de la table, les rapports à venir vous le confirmeront. Mais il y a d'autres acteurs qui s'intéressent au sport et qui nous intéressent aussi.

C'est pourquoi nous appelons encore à la création d'une conférence ou commission permanente consultative du sport en Bretagne. Elle pourrait être constituée de 3 collèges de chacun à peu près 15 membres, La présidence pourrait être confiée au Conseil régional, et permettrait de mutualiser les réflexions des uns et des autres autour d'un schéma de développement territorial du sport. Cette proposition a été faite plusieurs fois au vice-président chargé des sports. Au dernier coup de téléphone il semblait un peu plus acquis à cette idée. Idée que je ne vais pas manquer de développer dès que possible au président Le Drian. Quant

au représentant de l'état, le DRJSCS il est d'accord.

Il ne s'agit pas de bâtir une usine à gaz, une seule réunion annuelle, voire deux au maximum. Mais par contre, des groupes thématiques de travail, qui pourraient alimenter les groupes de réflexion du GIP du Campus. Avec cette conférence territoriale la Bretagne avancerait encore sur le chemin de la réflexion démocratique autour du thème qui nous est cher, le sport. En attendant, nous, ce que nous appelons le mouvement sportif, avons déjà décidé de travailler ainsi, le CROS et les 4 CDOS avec la DRJSCS en amont des décisions et de façon continue. Nous avons fait cette proposition aux 4 directions départementales, mais nous n'avons pas réussi pour le moment à les convaincre. Nous ne désespérons pas, c'est le sens de l'histoire et des réformes territoriales à venir à moins que d'ici là un grand chamboulement politique remette en question d'une façon radicale ce qui est prévu. On ne sait jamais, mais cela nous paraît pour le moment impensable.

Je voudrais vous parler maintenant du CNDS, La campagne 2011 est engagée en Bretagne et nous avons fait le maximum avec les collaborateurs de la DRJSCS pour que cette campagne ne prenne aucun retard malgré la parution tardive de la note d'orientation. En effet cette note a été validée le 31 janvier et nous avons tenu notre commission territoriale le 9 février. Dès le 19 l'ensemble des ligues et comités régionaux était réuni à Rennes pour les explications ; cela a été court mais je pense que tout le monde a compris. Aussi bien le CROS que les fonctionnaires de la Jeunesse et des Sports que vous connaissez bien sont à votre disposition pour vous aider si cela s'avère nécessaire.

Pour ceux ou celles qui étaient présents à Rennes vous avez enregistré que la saisie par SUBVENET n'était plus à l'ordre du jour... comme quoi nous avons eu raison de ne pas nous engager sur des formations rapides sur ce sujet... il n'existe plus. On nous a promis des formules plus simples, acceptons en l'augure... Considérons que nous sommes en année de transition.

Cependant, et hier encore j'étais à Paris pour la réunion annuelle et nationale du CNDS, il est confirmé, et cela répond à nos souhaits formulés depuis quelques années, que les subventions du CNDS seront affectées pour les clubs et autres têtes de réseau que sur des demandes appuyées sur du projet. Et dans ce projet, en plus du sportif, il devra y avoir tout ce qui concerne l'éthique, la citoyenneté, la "civi-conditionnalité"... vous avez échappé à l'éco-"civi-conditionnalité". Bien entendu, et le CROS Bretagne a anticipé, puisqu'il a mis en place des formations spécifiques à ce sujet, nous sommes à votre disposition pour vous aider. Le CROS est un centre de ressources, nous ferons tout pour

vous faciliter la tâche si vous le souhaitez. Mais retenez encore une fois que toute demande de subvention devra s'appuyer sur votre projet de club, de comité ou de ligue. Un vadémécum est déjà produit, c'est une trame pour rédiger vos demandes, nous vous le communiquerons si nécessaire.

Et pour terminer, j'ai déjà beaucoup parlé, comme dit un vice-président que vous connaissez bien, et comme nous avons la chance d'habiter et de vivre dans une région magnifique, je voudrais vous dire quelques mots concernant les sports de nature. La Bretagne est tellement belle qu'elle sera de plus en plus fréquentée. L'évolution démographique dans les 30 années à venir est impressionnante. Elle se fera avec des jeunes et avec des moins jeunes mais en bonne santé et désireux de pratiquer des APS de toutes sortes, mais se servant du territoire comme champ de jeux. Mis à part la voile bien entendu... l'avantage avec la mer, c'est qu'il n'y a pas de chemin, ni de pelouse à tondre.

Vous le savez sans doute, et Caroline VINCENT du CRER vous le rappellera tout à l'heure, nous sommes, suite à l'admonestation de Bruxelles, contraint par la Loi Natura 2000, à faire attention où nous mettons nos pieds lorsque nous faisons une activité physique de pleine nature. Nous ne pouvons échapper aux contraintes car nous sommes respectueux de notre nature du bout du monde. Sachez quand même que, grâce à vos représentants et au CRER que nous avons fait du bon travail et que nous avons réduit les contraintes qui pouvaient vous contrarier dans vos pratiques. Pour cela beaucoup de rencontres, de discussions, d'interventions, pour aboutir à quelque chose qui n'est pas encore fini, mais qui doit faciliter les pratiques dans le secteur de Natura 2000.

Pour toutes ces actions menées au jour le jour, répondant souvent aux convocations de dernière minute, dans l'intérêt du bien commun, je dois remercier tous mes amis du comité directeur et du bureau directeur qui, parfois, trouvent que je vais trop vite. Ce n'est pas moi qui vais trop vite, c'est l'actualité, la politique, l'histoire, et notre rôle à nous responsables, comme vous toutes et tous d'ailleurs, est d'anticiper, de prévoir et de proposer.

Mes remerciements iront aussi à notre personnel administratif. Vous les connaissez bien désormais, elles sont ici aujourd'hui et vous pouvez les questionner sur les sujets qui vous préoccupent. Elles font partie de l'équipe du CROS et se sentent aussi impliquées que nous dans nos projets.

Merci aussi à l'équipe administrative du CDOS 29. Elles ont une grande

part dans la réussite de cette assemblée générale, et pour cela leur compétence n'a eu d'égale que leur gentillesse.

Je nous souhaite à tous et toutes une bonne assemblée générale participative, riche de débats. Les responsables de commissions vont maintenant prendre le relais, je leur laisse volontiers la parole.

Merci de votre bienveillante attention.

Lucien THOMAS
QUIMPER 5 Mars 2011